

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB LIBRON  
COMITE SYNDICAL DU 16 MAI 2018**

L'an Deux Mille Dix-huit, le 16 Mai.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Magalas, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 4 mai 2018

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES		*
MME REBOUL	*		MR GALONNIER		*
MR VIDAL	*		MR TRILLES	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO	*		MR TAUPIN	*	
MR GAUDY		*	MR ETIENNE	*	
MR MORGGO	*		MR BARTHES		*
MR BARRAL		*	MR ROUVEIROL	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR BEC	*		MR BADENAS	*	
MME DES GARETS	*		MR BOSC	*	
MME CAMOUS	*		MR SENAL	*	
MR CORBIERE		*	MR SANCHEZ		*
MR MANOGIL		*	MR BARSSE	*	
MME ZENON	*		MR DALERY	*	
MR MARCOS	*		MR LAFAURIE		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR ABELLA		*	MR SOULAGE	*	
MR GRANIER	*		MR LIGNON	*	
MR ZENON		*	MME SONZOGNI		*
MR MARCHAND		*			

<b>OBJET :</b>	<b>COMPTE RENDU</b>
----------------	---------------------

Début de séance : 14 heures 30.

**DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2018.**

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 29 janvier 2018.

**Le comité syndical, à l'unanimité décide :**

- d'approuver ce compte rendu

**DELIBERATION N°2 : PRESENTATION DU PROJET DE STATUTS DE L'EPTB ORB LIBRON**

La réflexion sur l'organisation de la compétence GeMAPI à l'échelle des bassins versants de l'Orb et du Libron a été lancée en 2016, par l'EPTB Orb Libron.

Suite aux entretiens avec les EPCI (syndicats et communautés) du territoire au début de l'été 2016, le processus de concertation a été lancé en septembre 2016.

La concertation des acteurs s'est effectuée au travers de 4 ateliers. Le calendrier et le contenu furent les suivants :

- 8 septembre 2016
  - Présentation des objectifs de l'étude, de l'équipe, du déroulement, du rôle de chaque acteur dans l'étude
  - Réflexions sur les attentes des acteurs vis-à-vis de l'étude
  - Présentation et premières discussions sur l'état des lieux et actions GeMAPI existantes
  - Se projeter dans les actions qui pourraient être mises en place dans le futur
  - Repérer les actions à mutualiser ou à coordonner
  - Hiérarchiser les actions à mettre en œuvre
- 29 septembre 2016
  - Présentation et discussion d'une ébauche de plan d'actions GeMAPI à réaliser à l'échelle du bassin
  - Travail sur l'émergence de propositions d'organisation du territoire du bassin pour mettre en œuvre les actions

- 29 mai 2017
  - Présentation de différents scénarios, notamment sous l'angle gouvernance
  - Discussion de ces scénarios pour aboutir à des recommandations de modifications, d'adaptations et d'appréciations
  - Hiérarchisation des différents scénarios entre eux pour identifier 2 scénarios à présenter et approfondir dans la suite de la démarche
- 7 Juillet 2017
  - Présentation des scénarios par Espelia
  - Hiérarchisation du mode d'exercice de compétences par EPCI à FP
  - Hiérarchisation des scénarios par EPCI à FP
  - Discussion des résultats des hiérarchisations pour confirmer le choix final du COPIL

A l'issue des 4 réunions de concertation, le scénario retenue été le suivant :

- **Transfert de l'aménagement cohérent de bassin au SMVOL (1°)**
- **Délégation de l'entretien des cours d'eau au SMVOL pour les EPCI-FP suivants : CC la Domitienne, CC Avant Monts, CA Béziers Méditerranée, CA Hérault Méditerranée, CC Sud Héra ult (2°)**
- Réalisation en propre de l'entretien des cours d'eau (2°) en amont : CC Grand Orb, CC Minervois Saint-Ponais Orb-Jaur, CC Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc
- Réalisation en propre des missions défense contre les inondations et de protection et de restauration des milieux aquatiques (5° et 8°)

Ainsi les communautés se sont accordées pour renforcer la coopération et la mutualisation au travers de l'EPTB :

- en lui confiant certaines missions GeMAPI par transfert et/ou par délégation,
- ainsi qu'en recourant à son appui lorsque les missions GeAMPI restent exercées par les EPCI-FP.

Le schéma conduit également à une rationalisation de l'organisation avec la suppression de plusieurs syndicats locaux, tout en maintenant la participation du Département au SMVOL.

L'organisation visée est alors de nature à concourir plus efficacement à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'à la prévention du risque d'inondation.

Il est également acté que les modalités de cette organisation seront formalisées au sein d'un Plan d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC).

Afin que ce schéma d'organisation puisse être mis en application par l'EPTB Orb Libron, il conviendra de modifier nos statuts pour une mise en œuvre opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le président présente le projet de statuts, annexé au rapport..

Le comité syndical prend connaissance du projet de statuts de l'EPTB Orb Libron, qui seront proposés pour validation avant la fin du mois de juin 2018.

#### DELIBERATION N°3 : COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2017

Le Président présente le compte administratif 2017, qui peut se résumer comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2016		+ 28 128.70		+ 137 147.04		165 275.74
Opérations exercice 2017	11 162.44	13 868.26	642 217.79	711 830.44	653 380.23	725 698.70
Totaux exercice 2017		+ 2 705.82		+ 69 612.65		+72 318.47
Résultats clôture 2017 en €		+ 30 834.52		+206 759.69		+ 237 594.21

Le compte administratif 2017 est conforme au compte de gestion 2017, établi par notre trésorier payeur.

Le président sort de la salle. Marie Pierre Pons, première vice-présidente, met au vote le compte administratif et le compte de gestion 2017.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2017 tels que définis ci-dessus.

**DELIBERATION N°4 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017**

**Le comité syndical, à l'unanimité, valide l'affectation des résultats suivante :**

001 : excédent d'investissement reporté : 30 834.52 €.

002 : excédent de fonctionnement reporté 206 759.69 €

**DELIBERATION N°5 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018**

Le budget supplémentaire présenté s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de **237 594.21 €**.

Le tableau suivant récapitule, par section, les opérations proposées.

<b>Section Investissement</b>			
<b>Ligne budgétaire</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Ligne budgétaire</b>	<b>Recettes</b>
2182 : Matériel de transport	20 000.00	001 : excédent d'investissement reporté	30 834.52
2183 : Matériel de bureau et informatique	10 834.52		
<b>Total dépenses Investissement</b>	<b>30 834.52</b>	<b>Total investissement</b>	<b>30 834.52</b>
<b>Section Fonctionnement</b>			
<b>Ligne budgétaire</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Ligne budgétaire</b>	<b>Recettes</b>
617 : Etudes et recherches	156 759.69	002 : excédent de fonctionnement reporté	206 759.69
64111 : Rémunération principale	40 000.00		
641310 : Rémunérations	10 000.00		
<b>Total dépenses Fonctionnement</b>	<b>206 759.69</b>	<b>Total Fonctionnement</b>	<b>206 759.69</b>
<b>TOTAL DEPENSES BS 2018</b>	<b>237 594.21</b>	<b>TOTAL RECETTES BS 2018</b>	<b>237 594.21</b>

Le budget supplémentaire propose ainsi de reporter l'excédent 2017 comme suit :

001 : excédent d'investissement reporté : 30 834.52 €.

002 : excédent de fonctionnement reporté 206 759.69 €

Il propose de réaliser des ajustements de crédits en fonctionnement et intègre le remplacement d'un véhicule.

**DELIBERATION N°5 : PROPOSITION DE PORTAGE DE L'OPERATION ACQUISITION DE MATERIEL UTILE A L'AMELIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES ET HORTICOLES POUR LES COMMUNES DU LIBRON**

Le SIGAL porte actuellement une étude bilan des pratiques phytosanitaires, horticoles et d'économie de la consommation en eau est en cours sur le territoire des communes de la vallée du Libron. L'objectif de cette étude est de limiter au mieux la consommation en eau des espaces urbains, mettre à jour le patrimoine des communes (voiries et espaces verts) et limiter au maximum l'utilisation des pesticides conformément à la loi en trouvant des solutions techniques pour pallier aux impasses techniques actuelles.

A l'issue de cette étude, les communes pourront solliciter des aides auprès de l'agence de l'eau pour l'acquisition de matériel utile à l'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles.

Afin de simplifier les démarches et optimiser cette opération, l'agence de l'eau souhaite instruire une seule demande de subvention, à l'échelle du bassin versant du Libron. De même, il apparaît opportun de réaliser un groupement de commande publique de sorte que la mise en concurrence puisse être optimisée. Le SIGAL étant voué à disparaître, au 31 décembre

2018 et cette opération ne pouvant être engagée qu'à l'horizon 2019, il est proposé que l'EPTB Orb Libron porte l'opération acquisition de matériel utile à l'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles pour les communes du Libron sous réserve que la totalité de l'autofinancement soit pris en charge par les communes intéressées, dans le cadre d'une convention à intervenir.

**Le comité syndical, à l'unanimité, décide :**

- D'accepter le portage de l'opération acquisition de matériel utile à l'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles pour les communes du Libron sous réserve que la totalité de l'autofinancement soit pris en charge par les communes intéressées, dans le cadre d'une convention à intervenir.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Le président indique que le label rivière en bon état écologique a été attribué à l'Orb en amont du barrage des Monts d'Orb. Une cérémonie de remise du label par l'agence de l'eau aura lieu le 5 juillet matin à Ceilhes et Rocozels.
- L'Etat a souhaité que la commune de Marseillan, rattachée au TRI Agde-Béziers, soit rattachée au TRI de Sete. Le comité syndical donne son accord à cette proposition.

**Fin de séance : 16 heures.**

**Béziers, le 16 Mai 2018**

**Le Président  
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Jean Noel BADENAS**